

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 16

Demande présentée le : 26 janvier 2023
Par : FARRY Muriel
Demeurant à : 8 rue Janine Vins à JUZIERS (78)
Au bénéfice de : elle-même
Adresse : idem ci-dessus
Surface occupée : deux emplacements de stationnement

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public pour un déménagement,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : Madame FARRY Muriel est autorisée à occuper le domaine public avec un camion de déménagement d'environ 11 mètres en face du numéro 08 rue Janine Vins à JUZIERS (78) sur deux places de stationnement :

le mardi 14 février 2023 de 07 heures 30 à 11 heures 00.

Article 2 : Ce déménagement nécessitera :

- Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationner la veille (mise à disposition de barrières à solliciter auprès de la mairie).
- Information par le demandeur des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.
- Traversée obligatoire des piétons.

Article 3. Madame FARRY Muriel est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 4. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 30 janvier 2023

Le maire, Ketty VARIN

